



Lancement des festivités de notre 350^e anniversaire de fondation : une soirée festive et mémorable!

Détails en page 7



Budget
2023

4

Profitez de
l'hiver au parc
de la Rivière!

9

2
Mot du conseil

3-8-12
Nouveau! Rubrique
des conseillers

Découvrez
les nouvelles
fonctionnalités de
notre site Internet!

8

L'entraide
communautaire à
L'Ancienne-Lorette :
unique et unie!

15

11
Activités de la
Semaine de relâche

16
Calendrier des
collectes 2023

Restez
informé!



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Chères Lorettaïnes,
Chers Lorettaïnes

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter, au nom de tous nos employés et de tous les membres du Conseil municipal, une année 2023 remplie de joie et de santé !

Cette année, qui marquera le 350^e anniversaire de fondation de L'ancienne-Lorette, sera inoubliable. Vous avez d'ailleurs été des milliers à

célébrer avec nous le lancement des festivités le 28 décembre dernier, et des dizaines d'activités vous attendent au cours des prochains mois. Je vous invite à consulter le 350ans.org pour tous les détails.

350 ans de cœur et d'audace

L'Ancienne-Lorette fut bâtie de cœur et d'audace par nos ancêtres et toutes les générations de Lorettaïnes et de Lorettaïnes qui l'ont façonnée depuis 1673. De l'arrivée du Père Chaumonot et des Hurons-Wendat jusqu'à ce jour, nous pouvons être fiers de chaque réalisation. L'Ancienne-Lorette est devenue, au fil du temps, une ville moderne, unique et unie. Une ville à l'image de ses citoyens empreints d'un esprit d'entraide et de solidarité, fiers de leurs racines et de leurs accomplissements.

Profitons ensemble de l'année 2023 pour faire un clin d'œil à notre

histoire, redécouvrir nos racines, vivre pleinement le moment présent et se tourner résolument vers l'avenir de notre ville dont nous sommes tous si fiers.

Un budget 2023 responsable

Comme pour votre budget familial, la préparation du budget municipal 2023 fut un énorme défi. D'une part, l'inflation qui atteint des niveaux records, l'augmentation des coûts des travaux et des services ainsi que la hausse considérable et imprévisible de la quote-part d'agglomération malmènent nos finances publiques.

De plus, la Ville de L'ancienne-Lorette doit investir, seule, des montants considérables pour défendre ses intérêts et, par la bande ceux de Saint-Augustin-de-Desmaures, contre l'acharnement de la Ville de Québec devant les tribunaux.

Heureusement, notre stratégie de rembourser notre dette du passé et de

payer comptant nos immobilisations permet d'investir une partie de nos surplus dans le budget d'opération 2023, ce qui s'avère bénéfique pour offrir le compte de taxes le plus bas possible. Bonne nouvelle : à la fin de 2023, notre dette du passé aura diminué de près de 50% depuis 2020.

L'Ancienne-Lorette est une ville unique et une ville en santé, ce qui fait la fierté de l'ensemble des Lorettaïnes et des Lorettaïnes en cette année du 350^e anniversaire !

Le maire,

Gaëtan Pageau

Horaire des services municipaux

Bureaux administratifs

- Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
- Samedi et dimanche : Fermé

Information :
info@lancienne-lorette.org
418 872-9811

Jours fériés

Les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et des travaux publics seront fermés lors du Vendredi saint (7 avril) et du lundi de Pâques (10 avril).

Pour toute urgence : 418 872-8450

Séances ordinaires du conseil municipal

Envie d'en savoir plus sur votre ville et sur les projets en cours? Soyez au courant des dossiers qui concernent votre communauté et votre qualité de vie! Assistez aux séances du conseil municipal à l'hôtel de ville ou sur YouTube, en direct ou en différé.

- Mardi 31 janvier 2023, à 19 h 30
- Mardi 28 février 2023, à 19 h 30
- Mardi 28 mars 2023, à 19 h 30
- Mardi 25 avril 2023, à 19 h 30

Pour en savoir plus, pour consulter les ordres du jour et pour soumettre vos questions, visitez le lancienne-lorette.org.



FAITS SAILLANTS 2022

Pour débiter 2023 en force, permettons-nous de nous remémorer quelques projets et réalisations de l'année qui vient de s'achever.

Services aux citoyens

- Optimisation des places éphémères de la place Chaumonot et du parc Cyrille-Gauvin ;
- Inauguration du frigo-partage la Boîte à FringAL ;
- Lancement des festivités du 350^e anniversaire de fondation ;
- Aménagement d'un escalier-belvédère reliant le parc de la Rivière et le boisé Lorettaïnes.

Communication et information

- Refonte complète du site Internet lancienne-lorette.org.

Sécurité routière et transport actif

- Adoption du premier Plan directeur de transport actif ;
- Aménagement de trottoirs et de bandes cyclables ;
- Aménagement d'un accès sécurisé (rue et débarcadère) à l'école des Hauts-Clochers.

Environnement et développement durable

- Mise en place d'un nouveau corridor aérien afin d'améliorer le climat sonore ;
- Agrandissement du jardin communautaire ;
- Instauration du Programme de dons d'arbres matures.

- Signature, avec le MTQ, de l'entente d'occupation du territoire pour le boisé Lorettaïnes, renouvelable aux 5 ans.

Infrastructures et équipements

- Réalisation de la 3^e phase de travaux de revitalisation de la rue Notre-Dame ;
- Maintien du réseau routier avec la réfection de 5 rues.

Projets immobiliers

- Construction du projet CentrAL ;
- Agrandissement de l'hôtel Times ;
- Réalisation d'un projet résidentiel de maisons en rangée sur la rue Saint-Jacques.

Rubrique des conseillers

La vitalité des personnes âgées de L'ancienne-Lorette



Johanne Laurin
Conseillère district 3, Saint-Paul

L'Ancienne-Lorette fait la fierté de sa population depuis 350 ans. Le sentiment d'appartenance y est très fort et tous apprécient ce milieu de vie pour son caractère si unique, inclusif et solidaire.

Le Québec figure parmi les sociétés où le vieillissement de la population est le plus présent dans le monde et L'Ancienne-Lorette n'y fait pas exception. Fort heureusement, le dynamisme et l'engagement des personnes âgées rend notre ville encore plus vivante, active et axée sur leur mieux-être !

La Ville de L'ancienne-Lorette contribue à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses citoyens, incluant les personnes âgées. Elle continue ainsi d'adapter ses services et ses infrastructures à la réalité des personnes âgées et porte une attention particulière à la mobilité, à l'isolement social, à l'habitation, aux loisirs, à la sécurité, à l'intégration dans la communauté et à la participation citoyenne. Nous souhaitons mettre en valeur le plein potentiel de ces personnes et leur contribution à la vitalité de notre ville.

De nombreuses personnes âgées donnent de leur temps et s'impliquent activement dans les

organismes communautaires présents sur le territoire, œuvrant aux côtés d'autres citoyens de tous âges. Il n'y a qu'à penser aux Chevaliers de Colomb, à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), au Club Lions, à Rayon de soleil, aux aînés de L'ancienne-Lorette (FADOQ), au Cercle de Fermières de L'ancienne-Lorette, au Club Rotary, à Apprenti de la couture, à la Conférence Saint-Vincent de Paul et au Club Richelieu, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs sont à la recherche de bénévoles pour enrichir leurs rangs, n'hésitez pas à communiquer avec eux pour contribuer à votre façon !

Tout comme la Ville, les commerces de L'ancienne-Lorette sont également attentifs aux besoins des personnes âgées et s'assurent que leurs installations soient sécuritaires et accessibles. Tout le monde y gagne !

Avec le temps, certains préfèrent rester à la maison avec de l'aide à domicile, d'autres quittent pour un hébergement plus adapté à leur mode de vie. L'Ancienne-Lorette dispose de divers types d'hébergement sur son territoire dont des logements subventionnés et des résidences pour personnes âgées. Ces dernières offrent non seulement les services requis à cette clientèle, mais

contribuent à l'épanouissement de leurs résidents et au maintien d'une vie sociale active, toujours à L'ancienne-Lorette.

Prenons l'exemple du Jules-Verne, animé par un comité de résidents très actif et appuyé par la direction qui reconnaît la juste valeur de l'engagement de ses bénévoles. Cherchant à créer un milieu de vie à l'image de ses résidents et qui réponde à leurs aspirations, ce comité de 9 membres, soutenu par plus de 80 bénévoles, propose des initiatives en accord avec les intérêts des résidents.

Souhaitant partager leurs bonnes pratiques, le président du comité de résidents du Jules-Verne, Marc Morel, a créé avec deux autres présidents de comités des environs l'Association des comités de résidents de la région de la Capitale-Nationale (ACRRCN). Le but de ce nouveau regroupement est de joindre leurs voix afin de défendre les intérêts des membres des comités de résidents de résidences privées pour aînés et de promouvoir leurs droits et besoins spécifiques auprès des diverses instances gouvernementales et autres. M. Morel a été nommé à titre de premier président de l'association, félicitations ! Un magnifique travail qui bénéficiera à de nombreuses personnes âgées d'ici et d'ailleurs. Un formidable exemple de la vitalité de nos citoyens.



Une ville unique, en santé financière

Voilà l'engagement pris auprès des Lorettaïnes et des Lorettaïns et auquel votre conseil municipal se consacre depuis décembre 2020. Vous constaterez comment celui-ci se concrétise en consultant les faits saillants du budget 2023.

Dans le contexte économique actuel, nos priorités demeurent de poursuivre notre saine gestion financière et de respecter la capacité de payer de nos citoyens. Ainsi, notre stratégie de diminuer la dette, de continuer de payer comptant nos immobilisations sans s'endetter et d'investir une partie du surplus dans le budget 2023 s'avère bénéfique pour vous offrir le compte de taxes le plus bas possible.

Le maire,

Gaétan Pageau

Les enjeux 2023

- Augmentation de l'inflation de 6,4 %
- Hausse considérable de la quote-part d'agglomération de près de 1 M \$ en 2023 (6,63 %)
- Explosion des coûts des travaux et services
 - › Service des travaux publics (essence, déneigement, etc.) : + 500 000 \$
 - › Aqueduc, égout, matières résiduelles : + 400 000 \$

Après 2 ans à la mairie : les bonnes nouvelles

- Diminution de près de 25 % de notre dette du passé
 - › 40 M \$ → 31 M \$
- Paiement comptant des immobilisations : près de 8,1 M \$
- Maintien du compte de taxes résidentiel et commercial le plus bas possible
- Diminution du service de la dette : 3,4 M \$ → 2,5 M \$

Nos engagements pour une ville en santé financière

- Maintenir le compte de taxes le plus bas possible
- Payer comptant nos immobilisations
- Diminuer la dette

Revenus et dépenses

Revenus

	Budget 2022	Budget 2023	Écart (\$)
Taxes	29 701 530 \$	31 332 863 \$	1 631 333 \$
Compensations tenant lieu de taxes	376 408 \$	449 498 \$	73 090 \$
Subventions	652 095 \$	874 873 \$	222 779 \$
Services rendus	817 079 \$	840 056 \$	22 977 \$
Imposition de droits	831 340 \$	543 641 \$	(287 699) \$
Amendes	115 000 \$	115 000 \$	— \$
Intérêts	146 000 \$	485 000 \$	339 000 \$
Revenus autonomes	38 000 \$	806 440 \$	768 440 \$
Total	32 677 452 \$	35 447 371 \$	2 769 919 \$

Dépenses

	Budget 2022	Budget 2023	Écart (\$)
Quote-part à l'agglomération	14 958 436 \$	15 949 900 \$	991 464 \$
Quote-part à la CMQ	90 125 \$	95 531 \$	6 406 \$
Administration générale	3 593 457 \$	5 346 518 \$	1 753 061 \$
Sécurité publique	127 755 \$	141 726 \$	13 971 \$
Transport	3 944 939 \$	4 412 743 \$	467 804 \$
Hygiène du milieu	1 021 830 \$	1 451 056 \$	429 226 \$
Urbanisme et développement	585 075 \$	587 808 \$	2 733 \$
Loisirs et culture	5 592 393 \$	6 916 200 \$	1 323 807 \$
Frais de financement	842 437 \$	412 514 \$	(429 923) \$
Remboursement dette LT	1 678 105 \$	1 222 054 \$	(456 051) \$
Immobilisations à même les revenus	1 765 000 \$	2 138 471 \$	373 471 \$
Affectations	(1 522 100) \$	(3 228 150) \$	(1 706 050) \$
Total	32 677 452 \$	35 447 371 \$	2 769 919 \$



Investissements

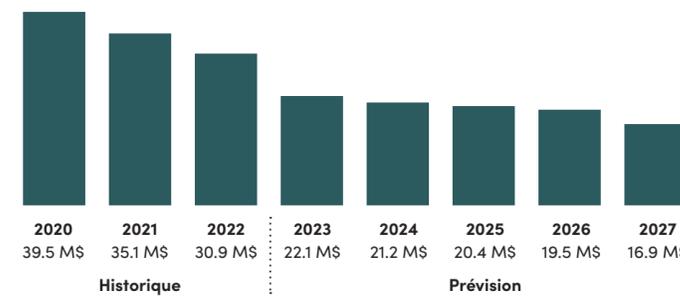
Programme quinquennal d'immobilisations 2023-2027

Immobilisations	2023	2024	2025	2026	2027
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	2 335 000 \$	4 200 000 \$	192 000 \$	3 878 092 \$	4 413 680 \$
Autres infrastructures	125 000 \$	— \$	30 000 \$	530 000 \$	530 000 \$
Machinerie, véhicules et équipements divers	368 600 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
Bâtiments	1 507 008 \$	6 193 803 \$	5 560 000 \$	— \$	— \$
Parcs et sites des loisirs	834 167 \$	75 000 \$	80 000 \$	100 000 \$	130 000 \$
Informatique	260 000 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total	5 419 775 \$	10 868 803 \$	6 262 000 \$	4 908 092 \$	5 473 680 \$

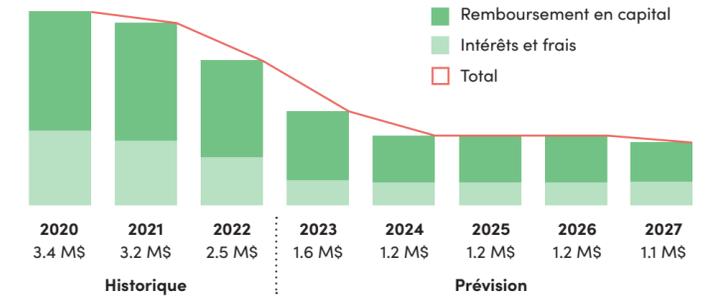
Financements	2023	2024	2025	2026	2027
Activités de fonctionnement (paiement comptant)	2 138 417 \$	2 735 756 \$	3 087 515 \$	3 408 092 \$	3 743 680 \$
Fonds de parcs et de terrains de jeux et fonds de redéveloppement	285 328 \$	75 000 \$	80 000 \$	100 000 \$	130 000 \$
Aides financières potentielles	1 341 000 \$	4 759 293 \$	1 258 100 \$	1 400 000 \$	1 600 000 \$
Excédent de fonctionnement non affecté (surplus)	1 654 976 \$	3 298 754 \$	1 836 385 \$	— \$	— \$
Règlements d'emprunt	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total	5 419 775 \$	10 868 803 \$	6 262 000 \$	4 908 092 \$	5 473 680 \$

Diminuer la dette du passé

Endettement total net à long terme



Service de la dette



Maintenir le compte de taxes le plus bas possible

Comparaison du compte de taxes pour un immeuble résidentiel d'une valeur de 298 083 \$

	L'Ancienne-Lorette	2022	2023	Écart (\$)	L'Ancienne-Lorette	Québec	Saint-Augustin
Taux résidentiel / 100 \$ d'évaluation		0,8637	0,8810	0,0173	0,8810	0,9232	0,9772*
Taxe foncière générale		2 574,54 \$	2 626,11 \$	51,57 \$	2 626,11 \$	2 751,90 \$	2 912,87 \$
Aqueduc, égouts et matières résiduelles		433,13 \$	468,87 \$	35,75 \$	468,87 \$	478,00 \$	457,00 \$*
Total		3 007,67 \$	3 094,98 \$	87,31 \$	3 094,98 \$	3 229,90 \$	3 369,87 \$
						+ 134,92 \$	+ 274,89 \$



Votre compte de taxes 2023

Les factures de taxes municipales sont émises le 1^{er} février. Elles seront déposées dans le *Dossier Citoyen* des propriétaires ayant adhéré au compte de taxes électronique ou, dans le cas contraire, expédiées par la poste.

Quand payer ?

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre la possibilité de payer votre compte de taxes en **4 versements, sans frais ni intérêt, ou en 12 versements égaux, avec frais et intérêts.**



Voici les dates d'échéance pour l'année 2023 :

3 mars	4 mai
13 juillet	28 septembre

Possibilité de payer en 12 versements égaux

Le mode de versements égaux (MVE) permet d'étaler le paiement de vos taxes municipales en 12 versements (avec frais et intérêts). Information : 418 872-9811. Notez que vous devez obligatoirement adhérer au service de prélèvements de taxes automatiques afin de pouvoir bénéficier du MVE.

Adhérez aux prélèvements de taxes automatiques

Saviez-vous que vous pouvez payer vos taxes par prélèvements bancaires automatiques ?

Évitez les retards et les oublis ! Vos paiements seront effectués à temps, sans même y penser.

- Sur le site lancienne-lorette.org, rendez-vous dans la section *Taxes et évaluation*.
- Cliquez ensuite sur *Modes de paiement*, puis sur *Formulaire en ligne*. Des versions imprimées du formulaire sont également disponibles à l'hôtel de ville.



Adhérez au compte de taxes électronique

Nous vous offrons la possibilité de recevoir votre compte de taxes de façon électronique seulement. Vous y aurez ainsi accès en tout temps, tout en posant un geste pour l'environnement. C'est simple et sécuritaire !



- À partir de votre *Dossier Citoyen*, cliquez sur l'onglet *Propriété* puis sur le bouton *Ajouter une propriété*.
- Vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant du premier versement qui figurent sur la version papier de votre compte de taxes 2022. (Service non offert aux nouveaux propriétaires)
- Entrez les informations demandées.
- Sous *Recevoir les comptes de taxes en ligne seulement*, cliquez sur le bouton *M'abonner*.

Faites vite !
Vous avez jusqu'au
25 janvier
pour vous inscrire.



Lancement des festivités : une soirée festive et mémorable!

Le 28 décembre dernier s'est tenu le lancement des festivités de notre 350^e anniversaire de fondation. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur alors que des milliers de personnes de tous âges se sont rassemblées pour célébrer avec nous 350 ans de cœur et d'audace!

Les visiteurs en ont eu plein la vue et les oreilles avec l'animation théâtrale, le spectacle du chanteur loretain Jérôme 50, les feux d'artifice grandioses et la danse au son de rythmes pimpants!



Pour voir ou revoir la soirée en images, consultez la [page Facebook du 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette](#).

Coup d'oeil sur la programmation

Janvier

- ✦ Lancement de l'exposition annuelle à l'Aquagym Élise Marcotte.
- ✦ Lancement des faits divers historiques sur la page Facebook du 350^e.

Février

- ✦ Festival des neiges
10 au 12 février : Fin de semaine festive d'activités hivernales au parc de la Rivière avec animation spéciale 350^e.

Avril

- ✦ 90^e anniversaire du Cercle de Fermières de L'Ancienne-Lorette
27 au 29 avril : Rassemblement régional avec démonstrations, assemblée, portes ouvertes et conférences.

Mai

- ✦ Mise en valeur du site de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette pour la période estivale
Découvrez le lieu où tout a commencé en 1673 avec l'arrivée de la mission de Lorette.

Juin

- ✦ Fête des voisins – spéciale 350^e
Participez à la fête avec vos voisins! La Ville s'invite avec un volet animation ambulante qui visitera les différentes fêtes sur le territoire.
- ✦ Marché aux puces et La grande journée des petits entrepreneurs
- ✦ Vivart – Rendez-vous artistique de L'Ancienne-Lorette
Découvrez le travail des artistes loretains et de la région. Performances artistiques, animations et spectacles bonifieront l'événement en cette année festive!

Consultez la programmation complète au 350ans.org.

Soyez au coeur des fêtes du 350^e : DEVENEZ BÉNÉVOLE!

Vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des activités du 350^e anniversaire? Quels que soient vos intérêts et vos disponibilités, votre coup demain sera toujours apprécié!

Visitez le 350ans.org ou écrivez au comité des bénévoles du 350^e à info@350ans.org.

PRÉSENTÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



PARTENAIRES MÉDIAS

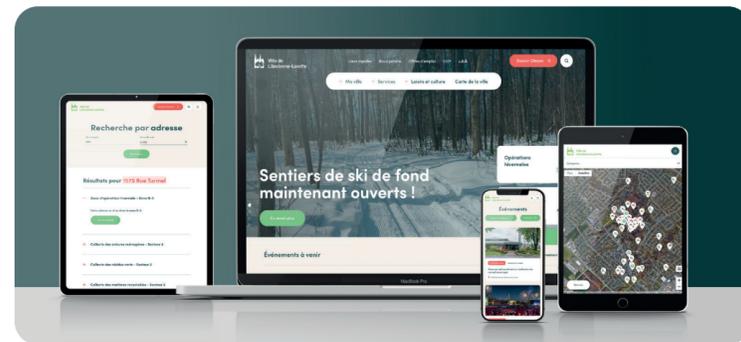


Découvrez les nouvelles fonctionnalités de notre site Internet !

En décembre dernier, nous avons mis en ligne notre nouveau site Internet. Complètement modernisé et repensé, il a été conçu dans une approche centrée sur les besoins de nos citoyens, afin de rendre l'information accessible de façon rapide, efficace et conviviale.

En plus d'une facture visuelle entièrement renouvelée, des contenus révisés et d'une expérience utilisateur améliorée, plusieurs nouvelles fonctionnalités améliorent l'efficacité du site. Parmi celles-ci, mentionnons :

- La carte de la ville, présentant ses nombreux attraits et l'état d'ouverture des installations récréatives;
- Le moteur de recherche intelligent, simple et performant;
- La recherche par adresse, qui rassemble tous les renseignements relatifs à une résidence sur une même page;
- Les liens rapides vers les pages les plus consultées;
- Le respect des normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap visuel.



Des fonctionnalités supplémentaires seront également ajoutées au cours des prochains mois.

Vous avez des commentaires ou suggestions à nous transmettre à propos du site Internet ? Écrivez-nous à communication@lancienne-lorette.org

Rubrique des conseillers

Un premier plan directeur de déplacement actif pour L'Ancienne-Lorette



Nicolas St-Gelais
Conseiller district 5, Saint-Jean-Baptiste

Transport actif, mobilité active, mobilité durable... des termes qui définissent un mode de déplacement actif et durable, plus propice à la marche ou au vélo à des fins de transport et de loisir. Ce mode de déplacement prend toute son importance dans un contexte où l'on sensibilise la population aux bienfaits du transport actif pour la santé, l'environnement et aussi pour le plaisir.

Suivant la rédaction par Vélo Québec d'un portrait de la mobilité active sur le territoire lorettain, l'embauche de consultants et trois consultations publiques, un premier plan directeur de déplacement

actif (PPDA) a été adopté le 25 janvier 2022. Le PPDA vise à :

- développer la mobilité durable en aménageant des infrastructures de transport actif sur l'ensemble des principales voies de circulation;
- relier les différents points d'attrait des quartiers;
- assurer la connexion entre les districts;
- interconnecter les sentiers de randonnée et les principaux parcs;
- arrimer le réseau de transport actif avec celui de l'agglomération de Québec.

Ce PPDA confirme donc notre



souhait d'offrir à la population des milieux de vie complets et connectés les uns aux autres par des réseaux de déplacements actifs sécuritaires, stratégiquement localisés, conviviaux, efficaces et accessibles.

Ce plan permet également de bonifier le district Saint-Jean-Baptiste d'une piste cyclable reliant les corridors des Cheminots et du Littoral, en passant par l'emprise

des terrains du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

De fait, la Ville souhaite offrir un milieu de vie attrayant et attractif au plus grand nombre de Lorettaines et de Lorettains. Une ville en santé, c'est aussi une ville qui aménage son territoire pour favoriser une qualité de vie pour tous. Certes, c'est un enjeu de société et le Québec n'y échappe pas.



Gratuit et facilement accessible !

Profitez de l'hiver au parc de la Rivière !

Pendant toute la saison hivernale, profitez des installations du parc de la Rivière, situé au 1307, rue des Loisirs Est.

Patinoires extérieures

Le parc de la Rivière dispose d'un **anneau de patinage** pour le patinage libre et de **trois patinoires avec bandes** pour pratiquer le hockey libre.



Nouveau

Cette année, une nouvelle patinoire à bande sera réservée aux enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte pour la pratique libre du hockey.

Horaire

- Lundi au vendredi : 12 h à 22 h
- Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

L'horaire est sujet à changement sans préavis en fonction des conditions météorologiques.

Pour connaître l'état des patinoires, consultez la page *Installations récréatives*, au lancienne-lorette.org

Aire de glissade

Apportez votre traîneau, tapis à neige ou votre soucoupe pour profiter de la pente naturelle enneigée située au Parc de la Rivière !



Horaire

Accessible en tout en tout temps, à la lumière du jour (aucun éclairage).

Randonnée pédestre, raquette, vélo sur neige et ski de fond classique

Le magnifique réseau de sentiers de **7 kilomètres** plaira à tous les amateurs de grand air. Tout l'hiver, les sentiers sont minutieusement entretenus pour que vous puissiez en profiter au maximum !



Nouveau

20 paires de raquettes pour adultes et enfants sont disponibles gratuitement en location au parc de la Rivière (à la roulotte de la patinoire extérieure).

Période de 2 heures. Pièce d'identité avec photo obligatoire. Premier arrivé, premier servi. Réservé aux résidents.

La date et l'heure du dernier traçage des pistes de ski de fond seront indiquées sur la *Carte de la ville* ainsi que sur la page *Installations récréatives* au lancienne-lorette.org !

Détails et règlements : lancienne-lorette.org

Luge multisports adaptée pour le ski de fond et le patin à glace

Nouveau

La Ville de L'Ancienne-Lorette offre un service de location gratuite de luge multisports permettant la pratique du ski de fond et du patin à glace aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Ces luges sont adaptées pour les enfants et les adultes. Des bâtons sont fournis afin de permettre à l'utilisateur de se déplacer de façon autonome.

Capacités requises

Ski de fond

Le ski de fond sur luge est une activité sollicitant de bonnes capacités musculaires des membres supérieurs. Il est toutefois possible d'accrocher une corde de résistance à l'avant de la luge. Une personne accompagnatrice, qui portera un harnais, pourrait ainsi tirer la personne accompagnée, au besoin.



Patin à glace

Le patin à glace sur luge est une activité sollicitant de bonnes capacités musculaires des membres supérieurs. La personne accompagnatrice pourra, au besoin, pousser la luge en se positionnant à l'arrière de celle-ci.



Réservation

Modalités de réservation

- Réservation gratuite offerte aux résidents et aux non-résidents à mobilité réduite ou en situation de handicap.
- Réservation en ligne via votre *Dossier Citoyen* en sélectionnant l'onglet Loisirs, ou directement sur place (si disponible).

Détails : lancienne-lorette.org



En route pour un voyage nordique !

10 au 12 février 2023

Préparez vos habits de neige et venez bouger en famille au Festival des neiges de L'Ancienne-Lorette du 10 au 12 février ! Au menu de cet événement gratuit : le grand retour des sculptures sur neige dont certaines réalisées par des professionnels, activités hivernales, animation, musique et plus encore !

La programmation complète sera bientôt sur notre site Internet et notre page Facebook. Restez à l'affut !



Concours de sculptures sur neige

Lancez-vous un défi en famille, en amis ou entre collègues! Formez votre équipe et prenez part au concours de sculptures sur neige du Festival des neiges.

Prenez plaisir à sculpter un bloc de neige de grande dimension sous le thème « Carte postale ».

Faites vite! Inscrivez votre équipe avant le 30 janvier 2023 !

Règlements et inscription : lancienne-lorette.org
Information : loisirs@lancienne-lorette.org

Activités de la relâche

Du 6 au 10 mars 2023, inscrivez vos enfants aux activités de la relâche de la Ville de L'Ancienne-Lorette !

Le coût des activités varie de 0 à 30 \$. Les places sont limitées. Inscription dès le 23 janvier à partir de votre *Dossier Citoyen* !

Détails de la programmation : lancienne-lorette.org

Lundi 6 mars	Mardi 7 mars	Mercredi 8 mars	Jeudi 9 mars	Vendredi 10 mars
7 h à 17 h Journée de type camp de jour (Sortie chez Roc Gyms / Aventurex)	7 h à 17 h Journée de type camp de jour (Sortie aux glissades de Tewkesbury)	7 h à 17 h Journée de type camp de jour (Sortie au Quillorama Frontenac)	7 h à 17 h Journée de type camp de jour (Sortie au site traditionnel Huron)	7 h à 17 h Journée de type camp de jour (Film et activités de groupe)
	10 h 30 à 11 h 30 Initiation au trucages du cinéma par le Studio Animagination	10 h à 11 h Confection de savons par Artiscréatifs	13 h à 14 h et 14 h à 15 h Héro le robot danseur par Décode le code	
	13 h 30 à 14 h 30 Le Pirate et le Dauphin par le Baluchon magique	13 h 30 à 14 h 30 Création de vitraux par Artiscréatifs		



Le Programme Vacances-Été se nomme maintenant le Camp de jour de L'Ancienne-Lorette!

Programme d'accompagnement

Camp de jour de L'Ancienne-Lorette 2023

Votre enfant sera inscrit au camp de jour et a besoin d'un accompagnement spécialisé? Vous avez jusqu'au 13 mars 2023 pour transmettre son inscription.

Comment faire ?

- Complétez les documents concernant l'accompagnement, disponibles au lancienne-lorette.org, sur la page *Camp de jour*, dans la section *Loisirs et culture*.
- Une fois complétés, envoyez vos documents par courriel au froy@lancienne-lorette.org.
- Les inscriptions seront soumises à un comité d'évaluation. Cette mesure est mise en place afin de nous assurer de pouvoir répondre adéquatement aux besoins de votre enfant.

Un été trippant t'attend !

Tu veux occuper un emploi dynamique et stimulant cet été ? Tu es âgé(e) de 15 ans et plus ? Viens travailler dans notre équipe de feu !

Nous sommes à la recherche d'animateurs et d'accompagnateurs de camp pour l'été 2023.

Salaire concurrentiel, ambiance de travail stimulante et travail d'équipe seront au rendez-vous !

Pour consulter les offres d'emploi, visite le lancienne-lorette.org dans la section Offres d'emploi.

Tu peux aussi nous envoyer dès maintenant ton CV à emploi@lancienne-lorette.org



Du 15 novembre au 15 avril, des alertes Opérations hivernales peuvent être en vigueur sur le territoire.

Les alertes sont émises au plus tard à 19 h pour l'interdiction de stationnement du soir même, débutant à 22 h. Elles peuvent inclure une ou plusieurs zones à la fois.

Pour connaître votre zone d'Opération hivernale, utilisez la nouvelle *Recherche par adresse*, au lancienne-lorette.org.

Il est de la responsabilité du citoyen ou du conducteur désirant se stationner dans les rues de L'Ancienne-Lorette de vérifier l'état des alertes. Le fait de ne pas avoir reçu un courriel, par exemple, n'est pas suffisant pour contester une contravention.

Plusieurs moyens s'offrent à vous afin de valider l'état des Opérations hivernales :

- Téléphone : 418 872-9817
- Internet : lancienne-lorette.org/services/environnement-et-voirie/etat-des-interdictions-de-stationnement/
- Courriel : Infolettre municipale

Que faire lors d'une Opération hivernale ?

Lorsqu'une Opération hivernale est en vigueur dans une zone, le stationnement dans les rues y est interdit de 22 h à 6 h. Comme l'Opération hivernale ne se limite pas au déneigement, l'interdiction demeure en vigueur après le passage des déneigeuses.

En contrevenant au règlement, vous nuisez aux travaux et retardez le processus d'entretien des rues. De plus, vous vous exposez à une amende et votre véhicule pourrait être remorqué à vos frais.

Aires de stationnement d'appoint

Lorsqu'une alerte est en vigueur, vous pouvez stationner votre véhicule aux emplacements suivants, **dans les cases de stationnement prévues à cet effet** :

- Bibliothèque Marie-Victorin, au 1635 rue Notre-Dame
- Hôtel de ville, au 1575 rue Turmel
- Saint-Vincent-de-Paul, au 1305 rue des Loisirs Est

Ces emplacements sont accessibles tous les jours, à toute heure, sauf de 9 h à 12 h pour des raisons d'entretien.

Rubrique des conseillers

La protection du boisé Loretain nous tient tous à cœur



Charles Guérard
Conseiller district 4, Saint-Olivier



C'est vers 1950 que le gouvernement provincial de l'époque envisage de prolonger l'autoroute 40 sur le territoire de L'Ancienne-Lorette. Pendant longtemps, ce tracé qui va de l'avenue Saint-Jean-Baptiste à la route de l'Aéroport de L'Ancienne-Lorette est demeuré à l'abandon, car les gens avaient à l'esprit qu'une autoroute y serait construite un jour. Avec les décennies, ce projet est devenu un lointain souvenir, mais demeurait tout de même une source d'inquiétude à chaque campagne électorale provinciale.

Entretiens, L'Ancienne-Lorette a connu un boom immobilier et aujourd'hui, près de 100 % du territoire est développé, à l'exception du tracé réservé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ).

C'est en 2017, après une autre

promesse d'un candidat à l'élection provinciale, qu'un comité citoyen s'est créé afin d'insuffler un vent d'espoir pour sauver le boisé Loretain : le *Comité pour une alternative durable au prolongement de l'autoroute 40*. Le comité est composé d'un exécutif, dont je fais partie ainsi que ma collègue Isabelle Grenier, et de plus de 300 membres. Depuis les trois dernières élections, au provincial et au fédéral, le comité rencontre tous les candidats du comté pour leur présenter les enjeux d'aujourd'hui vis-à-vis le projet d'une autre époque : qualité de vie des citoyens, impacts sur une école et des résidences pour aînés, protection de l'environnement et prévention des risques d'inondation de la rivière, mobilité active, etc.

Du côté de la Ville, nous avons initié l'aménagement de sentiers en 2018 et 2020. Avec l'entente renouvelable aux cinq ans

conclue avec le MTQ, qui autorise les investissements de surface dans le tracé, la Ville a procédé à la construction d'un escalier-belvédère. Celui-ci permet de créer un trait d'union stratégique entre le boisé Loretain et le parc de la Rivière, ce qui vient ainsi englober le boisé dans son plan de mobilité active et relier les quartiers résidentiels au réseau de 10 km de sentiers boisés. Durant la pandémie, ces sentiers ont été un réel exutoire, et ce, même l'hiver. Les jeunes peuvent désormais emprunter le boisé pour aller à l'école en toute sécurité et en pleine nature ! Plus encore, nous comptons poursuivre notre vision de mobilité active avec la

future piste cyclable qui reliera, à terme, les corridors Cheminots et du Littoral.

Depuis les investissements des dernières années, un sentiment d'appartenance et un engagement citoyen se sont développés. Les citoyens mettent la main à la pâte en effectuant des corvées de nettoyage du boisé chaque année depuis 2021.

Aujourd'hui, le boisé Loretain et le parc de la Rivière sont les poumons de la ville, en plus d'être des îlots de fraîcheur. Ce qui était une malchance est devenu un joyau, une connexion avec la nature pour les résidents de notre belle ville.



Quelques rappels utiles, pour un hiver sans souci!

Déneigement et accumulation de neige sur votre propriété

Voici quelques conseils pour bien planifier le déneigement et l'accumulation de neige sur votre propriété.

- Choisissez un endroit stratégique pour accumuler et entreposer la neige pendant l'hiver, de façon à ce que l'eau de fonte ne cause pas de problème au printemps.
- Privilégiez l'utilisation d'abrasifs, par exemple un mélange de sable et de gravier, plutôt que de sels de déglacage, qui peuvent avoir des impacts négatifs sur les végétaux, les cours d'eau, et les infrastructures sur notre propriété.
- Si cela n'est pas déjà fait, protégez vos arbustes et arbres situés à proximité de la rue, pouvant être abimés lors du passage des déneigeuses.

Transport de neige sur la propriété de la ville

Rappel utile! Il est strictement interdit de pousser la neige dans la rue, sous peine d'amende. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de prévoir l'espace nécessaire afin d'entreposer adéquatement la neige durant tout l'hiver.

Soufflage de neige sur la propriété d'autrui

Le saviez-vous ? Un voisin ne peut déverser de la neige ou de la glace sur votre propriété, selon le Code civil du Québec. Cette norme s'applique aussi pour la neige provenant d'une toiture.

Votre voisin doit donc entreposer et gérer sa neige sur sa propriété. Si celui-ci ne possède plus d'espace, il devra donc obtenir votre accord pour déverser sur votre propriété ou tout simplement faire transporter sa neige dans un site conçu à cet effet.



Utilisation d'une thermopompe durant les grands froids

Certaines thermopompes permettent de chauffer vos propriétés, et ce, même en hiver. Néanmoins, il est important de bien entretenir votre thermopompe, notamment après une importante précipitation de neige.

En effet, l'une des principales sources de nuisance est le son produit par une thermopompe obstruée par la neige ou la glace. Il est fortement recommandé de retirer toutes glaces ou neige à proximité de votre thermopompe afin d'en faciliter le travail durant les soirées froides et de procéder à quelques cycles de déglacage si votre thermopompe est récente.

Renouvellement des licences canines

1^{er} janvier de chaque année

Propriétaire d'un compagnon à quatre pattes ? Il est maintenant temps de renouveler sa licence canine.

Pour ce faire, utilisez la plateforme de gestion animalière en ligne Gestipattes afin d'effectuer le renouvellement de celle-ci, au coût de 35 \$.

Pour y accéder, visitez le jeminscrismaintenant.com/lancienne-lorette

Des changements à votre situation ?

Gestipattes permet également de :

- Mettre à jour les coordonnées de votre animal.
- Effectuer un remplacement de licence, lorsqu'égaré.
- Mettre fin à une licence, par exemple lors d'un décès ou d'un déménagement.

Les licences sont valides du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année et les médailles sont bonnes à vie.

Nous vous rappelons qu'une licence canine est obligatoire pour chaque chien sur le territoire de L'Ancienne-Lorette. Elle permet de retrouver votre animal s'il s'égaré, mais aussi de contribuer au financement des services de contrôle animalier.

Il est également possible d'obtenir une licence ou d'en effectuer le renouvellement à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Pour toute question concernant Gestipattes, veuillez communiquer avec nous par courriel, à licencechien@lancienne-lorette.org, ou par téléphone, au 418 872-9811.





Devenez bénévole pour l'aide aux élèves en français !

L'école secondaire la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette est en période de recrutement d'ainés au sein de notre communauté pour son nouveau Service d'Aide en Français (SAFPAL), offert aux élèves depuis le début de l'année scolaire.

En quoi cela consiste ?

Un enseignant supervise une équipe d'aide, composée de pairs-élèves de quatrième et cinquième secondaire ainsi que des bénévoles aînés de la communauté, afin de soutenir les élèves éprouvant des difficultés en français. Ils peuvent les guider, soit pour corriger leurs erreurs à même leurs textes, soit pour améliorer leurs structures syntaxiques ou pour parfaire leur calligraphie.

Partant de l'adage « *Il faut tout un village pour élever un enfant* », l'équipe de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette a la profonde

conviction que la contribution de nos aînés peut faire une grande différence dans la réussite de la relève de notre communauté. En plus de sa portée pédagogique indéniable, nous croyons également que ce projet se veut à la fois une belle occasion de retisser les liens intergénérationnels.

Vous aimeriez contribuer au SAFPAL ?

Communiquez avec M. Pierre Richard, enseignant d'histoire, à l'adresse suivante : pierre.richard@cssdd.gouv.qc.ca

Les élèves étudient l'eau de la Rivière Lorette

Les élèves de secondaire 4 du Programme d'Études Internationales (PEI) de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette participent au projet ClimAction – des jeunes, des rivières, des communautés, développé par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E).

Le 6 octobre 2022, ils ont effectué une étude biologique sur la rivière Lorette. Celle-ci est réalisée depuis plusieurs années et permet de connaître l'état de santé de la rivière et son évolution au fil des ans. Les données sont accessibles à tous via la carte interactive du G3E, disponible ici : <https://www.g3e-ewag.ca/ressources-interactives/carte-interactive/>



L'entraide communautaire : unique et unie à L'Ancienne-Lorette

Grâce à nos précieux organismes et aux bénévoles qui y œuvrent, ainsi qu'au nouveau frigo communautaire, nos citoyens peuvent bénéficier d'une aide alimentaire complète et unique, tout au long de l'année.

Que vos besoins soient ponctuels ou réguliers, nos ressources sont là pour vous aider.



Frigo communautaire la Boîte à FringAL

En novembre dernier était inauguré la Boîte à FringAL, le premier frigo partage du territoire de L'Ancienne-Lorette et le seul de la région accessible 24 heures par jour, 12 mois par année.

Située près du Point de service Émile-Loranger (1625, rue Notre-Dame), la Boîte à FringAL propose un réfrigérateur de grande capacité, un congélateur et des tablettes destinées aux aliments secs.

Ce projet permet d'augmenter l'aide aux citoyens dans le besoin, tout en permettant de réduire le gaspillage alimentaire. Les denrées et les plats préparés sont offerts gratuitement aux personnes dans le besoin, mais également à tous les citoyens souhaitant s'y approvisionner à l'occasion.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de M. Éric Caire, député de la Peltrie, de la Ville de L'Ancienne-Lorette et d'autres partenaires de Rayon de soleil, soit la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, la quincaillerie Home Hardware, la Paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation, Moisson Québec et Déry – Résultats Marketing.

Les détails sur le mode de fonctionnement et les consignes d'utilisation de La Boîte à FringAL sont disponibles au boiteafringal.com.

Pont payant des organismes Merci de votre générosité !

Le 8 octobre dernier, trois organismes de la Ville de L'Ancienne-Lorette ont tenu un pont payant au coin des rues Saint-Jacques et Notre-Dame afin d'amasser des fonds pour leur mission respective.

La Maison des jeunes, le Club Lions ainsi que le Vélorette ont rassemblé leurs efforts afin d'amasser un montant total de 2000 \$.

Merci aux citoyens de L'Ancienne-Lorette pour votre générosité et vos encouragements. Merci à M. Gérard Deltell, député de Louis-Saint-Laurent, Mme Isabelle Grenier, conseillère municipale du district 2 et à M. Éric Caire, député de la Peltrie, pour votre visite et votre don lors de l'événement.

Merci aux nombreux bénévoles, au Tim Horton Chauveau ainsi qu'à la Ville de L'Ancienne-Lorette, qui ont fait de cet événement un succès ! On se dit à l'an prochain !



Conférence Saint-Vincent de Paul de L'Ancienne-Lorette



La mission de l'organisme est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des individus et des familles défavorisées de notre milieu. L'aide alimentaire est offerte sous différentes formes : distribution de repas, remise de bons d'épicerie et dépannage d'urgence. L'organisme voit également à la préparation et à la distribution de paniers de Noël, afin d'égayer le temps des Fêtes de familles d'ici.

Pour obtenir plus d'information sur leurs services, téléphonez au **418 874-0101**.

Service d'entraide communautaire Rayon de soleil



L'organisme Rayon de soleil offre de l'assistance aux personnes âgées et à leur famille. Parmi les services offerts, le service de popote roulante permet aux usagers de recevoir à domicile des repas savoureux et équilibrés, à petit prix.

Durant le temps des Fêtes, l'organisme, en partenariat avec Moisson Québec, distribue des cadeaux et des paniers à ses usagers. En décembre dernier, ce sont plus de 200 citoyens qui en ont bénéficié.

Pour obtenir plus d'information sur leurs services, téléphonez au **418 871-7055** ou visitez le rayondesoleil.ca.



Vous saviez déjà que la bibliothèque Marie-Victorin offre un service de **prêt de jeux de société** mais saviez-vous que vous pouviez dès maintenant emprunter **deux jeux à la fois**?

Terminées les négociations dignes de chefs d'état dans la fratrie, chaque enfant pourra repartir avec le jeu de son choix! Le prêt de jeux, d'une durée de trois semaines, peut uniquement être fait sur la carte d'un abonné de 12 ans plus. La collection, contenant des jeux pour tous les âges et de tous types, compte déjà plusieurs centaines de jeux et continuera d'être bonifiée régulièrement.

Plaisir garanti!

Calendrier des collectes 2023

Ville de L'Ancienne-Lorette

La collecte des résidus alimentaires débutera au mois de février!

Détails : lancienne-lorette.org

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
1						7
8						14
15						21
22						28
29						

Février						
D	L	M	M	J	V	S
						4
5						11
12						18
19						25
26						

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
						4
5						11
12						18
19						25
26						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2						8
9						15
16						22
23						29
30						

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
						6
7						13
14						20
21						27
28						

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						3
4						10
11						17
18						24
25						

Collecte des ordures ménagères
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des résidus verts
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte de branches
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12h.

Collecte des matières recyclables
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12 h.

Pour connaître le jour de collecte de votre secteur, utilisez l'outil de Recherche par adresse, au lancienne-lorette.org.